

Communiqué aux médias

Berne, le 26 juin 2008

Révision de la taxe sur la valeur ajoutée: Le taux unique n'est pas dans l'intérêt des consommatrices et des consommateurs

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) combattra l'introduction du taux de TVA unique proposée par le Conseil fédéral puisqu'il s'agit d'une charge supplémentaire massive appliquée aux denrées alimentaires qui n'est pas dans l'intérêt des consommatrices et des consommateurs. En ignorant le verdict clair et net de la procédure de consultation et en voulant maintenir le taux unique, le Conseil fédéral témoigne ainsi de peu de sensibilité politique.

De l'avis de la CI CDS, il n'existe aucune raison pertinente de supprimer le taux de TVA spécial pour les denrées alimentaires, les journaux et les livres. Le taux de TVA réduit de 2,4 pour cent, actuellement en vigueur, est en effet largement accepté par la population. On ne comprend pas pourquoi, par exemple, la taxe sur la valeur ajoutée sur les articles de luxe ou les honoraires de conseillers devrait être légèrement abaissée alors que l'imposition des articles d'usage courant devrait au contraire être massivement augmentée.

Point positif à relever: le fait que le projet d'introduction du module «deux taux de TVA», que le secteur de la restauration aurait unilatéralement préféré, ne sera pas poursuivi. La CI CDS salue également le fait que le projet de loi soit scindé en deux parties afin que les réformes techniques dues de longue date ne soient pas mises en péril par la problématique du taux de TVA et de la suppression des exceptions.

Contact:

Service des médias CI CDS, c/o cR Kommunikation, tél. 031 313 33 37, medien@igdhs.ch

Renseignements techniques:

Martin Schlöpfer, responsable de la politique économique Migros, tél. 076 383 18 49

A propos de la CI CDS

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) regroupe six entreprises suisses : Charles Vögele, Coop, Denner, Manor, Migros et Valora. Sa mission consiste dans la représentation de leurs intérêts économiques communs dans le processus de formation de l'opinion et de la volonté politiques. Elle entend aussi mettre en évidence l'importance de la branche du commerce de détail pour l'économie suisse et sa contribution à l'emploi et à la qualité de la vie en Suisse.